

Rentrée scolaire du 12 mai 2020



Détailler les mesures prises pour la rentrée scolaire dans le cadre du déconfinement dans ce Rolleville infos serait trop long.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site internet officiel de la commune à partir du

7 mai pour connaître dans le détail les mesures qui seront mises en place

L'ensemble de ces mesures est le fruit d'un travail collectif mené en concertation avec :

- les élus municipaux en charge des affaires scolaires
- l'équipe enseignante de l'école « Voyelles »
- les parents d'élèves élus de l'école « Voyelles »
- les agents municipaux concernés par les services périscolaires

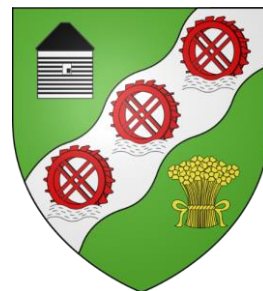
Ce travail a été mené sur les bases des directives gouvernementales. Très délicat à mettre en place, il fera l'objet d'une concertation régulière avec les différents acteurs de l'école et d'éventuelles corrections nécessaires.



Tout comme pour la cérémonie du 19 mars dernier, il n'y aura pas de rassemblement au cimetière puis à la salle polyvalente en raison des règles sanitaires.

2 gerbes de la Municipalité et de l'association des Anciens Combattants seront déposées devant le monument aux morts pavoisé pour honorer la mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale

Mairie de
Rolleville



*Lettre d'informations municipales présentée
par la commission communication*

Rolleville infos

n° 92

Mai 2020



Le mot du maire

Depuis le 17 mars, Rolleville, comme le monde entier ou presque, vit au rythme du confinement.

Cette situation inédite, angoissante est difficile pour tous. Nos habitudes de vie ont été bouleversées : le lien qui nous unit avec nos proches, nos voisins est difficile et différent.

Il est devenu parfois même inexistant ou presque pour certains de nos concitoyens âgés et cette situation est devenue de plus en plus difficile au fur à mesure des semaines.

A ce jour, notre village a été relativement épargné par ce terrible virus car collectivement, nous avons fait les efforts nécessaires. Cependant quelques cas ont été recensés et Dieu merci, ces personnes sont aujourd'hui hors de danger. Tout ceci prouve qu'il faudra rester vigilant dans quelques jours quand débutera le déconfinement ou plutôt quand les mesures de confinement seront allégées au risque de connaître à nouveau un confinement.

Tous ensemble, nous réussirons cette étape cruciale. Il nous faudra rester prudents et sérieux pendant encore de longues semaines.

Il faudra vivre autrement, accepter de nouvelles contraintes pour sortir enfin de cette crise.

Je suis confiant - je compte sur vous !

Remerciements et applaudissements

En cette période si particulière, ils sont nombreux et particulièrement mérités :

- A toutes celles et tous ceux parmi nos concitoyens qui accompagnent des personnes en difficultés



- Au personnel soignant qui accompagne chaque jour les personnes âgées, les malades et en particulier ceux atteints du Covid 19

- A nos agents municipaux qui ont continué à assurer leur mission permettant ainsi la continuité de l'ensemble des services

- A Jean-Pierre Brunet, notre pharmacien qui lui aussi a assuré une mission délicate pendant toute cette période. Avec regrets, nous voyons désormais la pharmacie fermée. Nous le remercions très sincèrement pour tous les services qu'il a rendu à la population Rollevillaise pendant 32 longues années. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie

- A nos commerçants (Ludovic et Laetitia nos boulangers, Yannick notre épicier multi-services, Christophe notre charcutier) qui depuis le 1er jour de la crise travaillent sans relâche pour faciliter la vie confinée de nos concitoyens



- A Leïla Benfattoum, qui, par l'intermédiaire de sa page Facebook « Solidarité Rolleville » nous a permis de faire un appel aux couturières bénévoles



- Aux élus qui ont participé dans des conditions parfois compliquées au bon fonctionnement de la commune (portage de courses et appels téléphoniques pour nos anciens, travail de commission ...)



- A nos couturières bénévoles chapeautées par Germaine Bierré qui ont répondu immédiatement à notre demande avec le talent qu'on leur connaît pour fabriquer plus de 300 masques qui seront bientôt distribués (60 masques ont déjà été remis au Centre Jean Vanier) ainsi qu'aux personnes qui ont donné du tissu



Distribution de masques aux habitants

Par l'intermédiaire de la communauté urbaine, la municipalité a commandé des masques lavables pour la population Rollevillaise.

Ces masques sont financés par la commune et par les fonds européens. Cette commande sera complétée par les masques fabriqués par les couturières bénévoles.

Il sera possible de venir chercher un masque lavable par habitant en mairie à partir du mardi 12 mai.

Pour bénéficier d'un masque en tant qu'enfant, il faudra au minimum être inscrit à l'école élémentaire

Pour les personnes bénéficiant du colis des anciens, un élu se déplacera au domicile pour déposer le ou les masque(s)

C'EST PAS TRÈS PRATIQUE, MAIS, CROIS-MOI, Y A PAS MIEUX POUR SE PROTÉGER DU CORONAVIRUS !



Port du masque

Il ne sera pas obligatoire dans l'espace public. Le porter en allant faire ses courses, l'avoir à disposition quand on rencontre un voisin, un ami... serait un geste citoyen responsable et utile pour tous.

Merci d'avance à tous les Rollevillais

qui auront ce réflexe de protection sans oublier les gestes « barrière » comme le lavage régulier des mains, la distanciation minimum d'un mètre, même si nos trottoirs sont étroits.

Positionner le masque

Assurer l'étanchéité sur le nez, la bouche et le menton



Distribution de masques aux habitants

Par l'intermédiaire de la communauté urbaine, la municipalité a commandé des masques lavables pour la population Rollevillaise.

Ces masques sont financés par la commune et par les fonds européens. Cette commande sera complétée par les masques fabriqués par les couturières bénévoles.

Il sera possible de venir chercher un masque lavable par habitant en mairie à partir du mardi 12 mai.

Pour bénéficier d'un masque en tant qu'enfant, il faudra au minimum être inscrit à l'école élémentaire

Pour les personnes bénéficiant du colis des anciens, un élu se déplacera au domicile pour déposer le ou les masque(s)

C'EST PAS TRÈS PRATIQUE, MAIS, CROIS-MOI, Y A PAS MIEUX POUR SE PROTÉGER DU CORONAVIRUS !



Port du masque

Il ne sera pas obligatoire dans l'espace public. Le porter en allant faire ses courses, l'avoir à disposition quand on rencontre un voisin, un ami... serait un geste citoyen responsable et utile pour tous.

Merci d'avance à tous les Rollevillais

qui auront ce réflexe de protection sans oublier les gestes « barrière » comme le lavage régulier des mains, la distanciation minimum d'un mètre, même si nos trottoirs sont étroits.

Positionner le masque

Assurer l'étanchéité sur le nez, la bouche et le menton



Nouveauté

De chaque situation, même difficile,
il faut tirer du positif.....

Evoquée depuis un certain temps, une page officielle Facebook « Rolleville » a été créée par les élu(e)s de la nouvelle commission communication. Elle permettra une communication officielle et rapide. Elle sera par exemple très utile pour vous informer sur la rentrée scolaire du 12 mai prochain.



Fête des Mères



Crise sanitaire oblige, son organisation sera différente cette année. Le verre de l'amitié habituel ne sera pas servi. Pour autant les mamans rollevillaises seront comme toujours à l'honneur pour cette journée chère à tous.

Il sera possible pour elles de venir chercher une composition florale le **samedi 6 juin de 14h00 à 18h00 dans la cour du moulin**. Des élus seront présents et heureux de vous accueillir dans ce beau cadre. Bien évidemment, les Mamans seront disciplinées et respecterons les règles liées à l'état d'urgence sanitaire. Comme d'habitude, les personnes excusées ou ne pouvant se déplacer (téléphoner à la mairie : 02.35.55.80.93) se verront apporter la composition florale par les élus.

concours des jardins fleuris

Inscriptions à la Mairie au
02.35.55.80.93 jusqu'au 14 juillet 2020



Info pratique



Bien que férié, le jeudi
21 mai, jour de
l'ascension, la collecte
des ordures ménagères
sera bien assurée ce
jour là

Nouveauté

De chaque situation, même difficile,
il faut tirer du positif.....

Evoquée depuis un certain temps, une page officielle Facebook « Rolleville » a été créée par les élu(e)s de la nouvelle commission communication. Elle permettra une communication officielle et rapide. Elle sera par exemple très utile pour vous informer sur la rentrée scolaire du 12 mai prochain.



Fête des Mères



Crise sanitaire oblige, son organisation sera différente cette année. Le verre de l'amitié habituel ne sera pas servi. Pour autant les mamans rollevillaises seront comme toujours à l'honneur pour cette journée chère à tous.

Il sera possible pour elles de venir chercher une composition florale le **samedi 6 juin de 14h00 à 18h00 dans la cour du moulin**. Des élus seront présents et heureux de vous accueillir dans ce beau cadre. Bien évidemment, les Mamans seront disciplinées et respecterons les règles liées à l'état d'urgence sanitaire. Comme d'habitude, les personnes excusées ou ne pouvant se déplacer (téléphoner à la mairie : 02.35.55.80.93) se verront apporter la composition florale par les élus.

concours des jardins fleuris

Inscriptions à la Mairie au
02.35.55.80.93 jusqu'au 14 juillet 2020



Info pratique



Bien que férié, le jeudi
21 mai, jour de
l'ascension, la collecte
des ordures ménagères
sera bien assurée ce
jour là



Réouverture de l'école Voyelles »

À partir du mardi 12 mai 2020

Lettre d'information municipale.

Depuis plusieurs jours, suite à la parution du protocole officiel de reprise, nous avons travaillé avec celles et ceux qui connaissent le mieux le fonctionnement de l'école (enseignants - agents municipaux - parents d'élèves) pour rédiger un protocole et réussir cette reprise.

Nous avons essayé d'organiser les choses pour assurer un maximum de sécurité à tous ceux qui fréquentent l'école au quotidien. Chacun le sait cependant, le risque zéro ne peut être garanti.

Ce protocole de reprise est valable à partir de ce jour pour aller jusqu'au 2 juin. D'ici là, la reprise progressive de toutes les classes sera terminée et nous aurons le recul nécessaire pour adapter, corriger, modifier notre fonctionnement à partir d'éventuelles nouvelles évolutions réglementaires, des effectifs, de la réalité du terrain

Si des ajustements sont nécessaires, ils se feront de nouveau en concertation avec les acteurs de l'école cités ci-dessus.

Pour réussir cette réouverture, il nous faudra collectivement fournir des efforts, accepter des contraintes. Il est impossible de penser que le fonctionnement de l'école ressemblera à celui d'avant l'épidémie.

L'essentiel du fonctionnement de l'école (de la responsabilité de l'Etat) a été détaillé dans un courrier adressé aux parents d'élèves par l'équipe enseignante.

Le fonctionnement des services périscolaires garderie - cantine (de la responsabilité de la municipalité) voit lui aussi des changements

Les points essentiels figurent à la suite : faire le choix de reprendre les cours à ses enfants, c'est accepter en toute connaissance les conditions de reprise.

Circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles ...

- Les rentrées se feront à partir du 12 mai en décalé selon les classes. Une autre rentrée sera possible à partir du 2 juin sur inscription préalable à l'école et en mairie.
Aucune autre date ne permettra d'effectuer la rentrée d'un enfant.
- Les enfants qui ne respectent pas les nouvelles règles de discipline, de distanciation sociale, d'application des gestes « barrière » ne seront pas acceptés.
- L'inscription à la garderie, à la cantine sera comme toujours obligatoire. **L'inscription ne pourra plus faire l'objet de modification, d'annulation. Toute inscription fera l'objet d'un paiement.**
- A la cantine, des repas chauds seront servis (en 2 services) en respectant les règles de distanciation. Le menu sera unique. Il n'y aura pas de plats ou produits issus de l'agriculture biologique
- La garderie se fera sur 2 lieux (garderie habituelle pour les enfants de l'école élémentaire, salle de motricité ou salle de classe pour les enfants de la maternelle)
- Les entrées - sorties se feront en fonction des classes (**voir plan au dos**)
- Le parking de l'école sera fermé (sauf dérogation) afin de garantir une sécurité maximum pour les déplacements piétons
- Les parents devront déposer leur(s) enfant(s) aux lieux indiqués et quitter au plus vite l'espace dédié à l'école pour fluidifier les circulations
- Un marquage au sol permettra de respecter les règles de distanciation
- Il n'y aura pas de masque mis à disposition pour les enfants (les parents pourront cependant en un fournir s'ils le souhaitent)
- Le port du masque pour les parents aux abords de l'école est recommandé

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension

La Municipalité



Pas de stationnement sur le parking
sauf dérogation pour permettre la
distanciation sociale

Cour interdite aux parents



Mardi 12 mai : **entrée & sortie** des enfants de **GS**
par les toilettes de la
maternelle

Sortie des enfants
de primaire via le
portillon

Mardi 12 mai : entrée des
enfants de **CP & CM2** dans la
cour par le parking enseignants.
Les enfants se rangent en file
indienne devant leur maîtresse.

4 files identifiées dans la cour, 1
file par classe.

Lundi 25 mai : **entrée & sortie** des enfants de
PS, MS & GS par les
toilettes de la maternelle

2 files identifiées dans la
cour, 1 file par classe

Lundi 18 mai : entrée des **CP
CE1 CE2 CM1 & CM2** dans la
cour par le parking enseignants.
Les enfants se rangent en file
indienne devant leur maîtresse.

4 files identifiées dans la cour, 1
file par classe.